

PAR COURRIEL

Québec, le 9 novembre 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
Leader.SJB@assnat.qc.ca

OBJET : Question relative au soutien aux organismes de transport en commun et à la Société de transport de Montréal

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 21 octobre 2020 par le député de la circonscription de Mont-Royal-Outremont, monsieur Pierre Arcand, concernant le soutien aux organismes de transport en commun et à la Société de transport de Montréal (STM).

Le transport collectif demeure une priorité pour le gouvernement malgré la pandémie de la Covid-19, qui a un important impact sur l'achalandage. Toutefois, le transport collectif est essentiel puisqu'il permet à de nombreuses personnes de se déplacer et contribue à la réduction de la congestion et des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Pour aider les organismes publics de transport collectif à traverser cette crise, le gouvernement du Québec a annoncé, le 25 septembre 2020, une aide d'urgence de 1,2 G\$. Pour la période qui suivra la fin de la pandémie, le gouvernement poursuivra son soutien à l'exploitation des services de transport collectif et de transport adapté. De plus, de nombreux projets d'infrastructures seront à l'étude afin d'offrir des modes de transport structurants électriques pour les secteurs moins bien desservis. Ces projets contribueront à la relance économique du Québec.

... 2

Concernant le dossier de l'acquisition de 300 autobus hybrides à la STM, ce dossier s'inscrit dans un contrat plus large avec le manufacturier québécois Nova Bus, contribuant ainsi à la relance économique du Québec. En effet, la STM se portera acquéreur d'une quantité maximale de 830 autobus hybrides entre 2020 et 2024. Ce contrat vise non seulement à ajouter de nouveaux véhicules au parc d'autobus de la STM, mais il vise aussi à remplacer certains autobus qui atteindront leur durée de leur vie utile. La STM a déjà reçu, dans le cadre de ce contrat, 80 nouveaux autobus hybrides. En raison de la pandémie de la Covid-19, certaines livraisons sont toutefois retardées.

Enfin, il importe de préciser que la gestion des ressources humaines relève des sociétés de transport en commun (STC) qui évaluent notamment leur besoin de nouveaux chauffeurs en fonction des services à offrir ainsi que des postes à combler. Le ministère des Transports ne s'ingère donc pas dans la gestion interne des STC. Il soutient l'exploitation des services de transport collectif et de transport adapté par l'entremise de programmes d'aide normés.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



François Bonnardel